

## La mémoire et l'histoire

---

### Table ronde animée par Henry Rousso

directeur de l'Institut d'histoire du temps présent (CNRS)

#### Participants :

**Hend Sadi**

association La Maison kabyle de France

**Mehdi Lallaoui**

membre de l'association Au nom de la mémoire

**Michel Lambart**

membre de l'association Les Amis de Max Marchand, de Mouloud Feraoun et de leurs compagnons

**Georges Morin**

inspecteur général de l'administration de l'Éducation nationale et de la Recherche, membre de l'association Coup de soleil

**Jean-Jacques Gonzalez**

membre de l'association Mémoire de la Méditerranée

**Dominique Borne**

inspecteur général de l'Éducation nationale

**Sophie Ernst**

chargée d'étude au département de philosophie de l'Institut national de recherche pédagogique (INED)

**Rachid Azzouz**

professeur d'histoire, membre de la direction de l'Enseignement scolaire, ministère de l'Éducation nationale

*Comme l'a expliqué Jean-Pierre Rioux dans son texte liminaire, cette table ronde a été volontairement tenue à la fin des travaux de l'université d'été. Elle vient sans doute après bien d'autres rencontres sur ce sujet dont l'ampleur et la charge émotionnelle et scientifique, si évidentes aujourd'hui, participent à la fois des enjeux de mémoire révélés au présent et des évolutions de la discipline historique elle-même. Cependant, elle trouve sa singularité dans la confrontation d'historiens de métier, de professeurs de plein exercice et de représentants d'associations qui ont questionné récemment l'Éducation nationale. Les propos ci-dessous sont de la seule responsabilité de chacun des intervenants et nous espérons ne pas les avoir trahis en rédigeant ce texte.*

**Henri Rousso** : la question de l'histoire et de la mémoire, inscrite d'une manière générale dans l'air du temps, est particulièrement prégnante dès que l'on aborde des périodes proches. C'est encore plus net lorsqu'il s'agit des événements tragiques du XX<sup>e</sup> siècle, le débat ou l'opposition entre ces deux manières d'invoquer ou de convoquer le passé prenant de fortes connotations éthiques et morales.

Si les traumatismes historiques récents pèsent ainsi de tout leur poids dans la mémoire collective, qu'on envisage celle-ci dans sa dimension nationale ou dans ses dimensions plurielles (sociales, régionales, religieuses...), la sensibilité à ces questions va de pair avec un autre phénomène : le changement progressif du rapport que les sociétés occidentales entretiennent avec le passé et l'évolution des « régimes d'historicité », pour utiliser une formule de François Hartog. Par exemple, la question de l'oubli est devenue aujourd'hui insupportable alors même que, dans d'autres situations présentes ou passées, l'oubli a ou avait une entière légitimité (de l'édit de Nantes aux amnisties politiques des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, ou encore dans les pays qui connaissent depuis une décennie des formes de transition démocratique). De la même façon, on peut noter la confusion croissante entre l'exigence de connaissance du passé et l'acte de reconnaissance. Par exemple, dans le cadre du débat à propos des Harkis, la reconnaissance tardive par la Nation de leur action et des tragédies vécues ne signifie pas qu'il y ait eu un tabou ou un oubli historique en termes de connaissance des faits.

Parmi ces changements, il faut noter également le poids grandissant du problème des identités particulières, qui est en décalage, pour ne pas dire en opposition, avec l'identité nationale au sens traditionnel du terme. Ces revendications identitaires, qui signifient lectures et relectures particulières du passé, se fondent ou cherchent à se fonder de plus en plus sur une souffrance passée, réelle ou imaginaire, qui met en avant une figure centrale des sociétés modernes : la victime. Enfin, le fait que la guerre d'Algérie ait connu des séquelles longues et que les problèmes se soient réactivés avec une telle intensité sur deux ou trois générations, entrent dans un schéma que l'on a déjà vu à l'œuvre avec le souvenir de Vichy, mais instaure une situation relativement inédite dans l'histoire récente.

Pour éviter l'opposition manichéenne ou la confusion pure et simple que l'on peut observer dans les débats actuels sur l'histoire et la mémoire, j'utiliserai une image sommaire qui peut nous aider à comprendre que nous sommes en présence de deux modalités différentes de rapport au passé, situées sur deux registres différents qui peuvent ou non se rencontrer. Invoquer la mémoire, c'est invoquer un « je me souviens » ; se référer à l'histoire, c'est entonner un « il était une fois ».

Dès lors, il apparaît que la mémoire se décline à la première personne du singulier. En général, la mémoire se présente sous la forme d'un discours qui est répandu au nom d'une personne ou d'un groupe de personnes relativement identifié. De plus, elle se décline toujours à travers un discours au présent. Citons Paul Ricoeur : « La mémoire est le présent du passé. » En résumé, la mémoire renvoie non pas à l'authentique mais à une identité en cours de constitution, au particulier et au domaine du sensible.

L'expression « il était une fois » relève, elle, d'un registre différent. Le sujet y est impersonnel. L'emploi de l'imparfait témoigne de la prétention de se replacer dans une situation passée, révolue, et non présente. Enfin, la modalité relève d'un récit tourné vers l'extérieur et qui vise à faire connaître et à transmettre.

Lorsque l'on confond histoire et mémoire, on dit implicitement que l'expérience vécue et dont on a le souvenir, direct ou indirect, suffit à la connaissance. Or, l'objet de l'école, et de la plupart des sciences humaines et sociales, est précisément de briser cette illusion.

De même, prenons garde aux diverses acceptions du mot « mémoire ». Ce qui se cache derrière ce mot relève parfois de la « contre-histoire » et consiste à écrire l'histoire d'une autre façon ou à vouloir mettre en évidence tel ou tel événement de telle ou telle manière. Il s'agit là d'un autre type de récit historique qui a vocation, de façon politique, culturelle, religieuse, à s'imposer face au récit officiel, ou stigmatisé comme tel, voire à le remplacer. La mémoire n'est ici qu'un alibi pour habiller d'un terme à connotation positive un discours idéologique qui, lui, est dans une posture somme toute assez traditionnelle.

Un autre risque repose sur la supposée séparation nette entre histoire et mémoire et s'appuie sur l'idée selon laquelle il existerait une frontière étanche entre ce qui est du registre de la connaissance du passé et ce qui est du registre de la transmission à travers une expérience. Je pense pour ma part que l'histoire peut être entendue, dans certaines circonstances, comme faisant partie intégrante de la mémoire. En ce sens, elle contribue, comme d'autres éléments, à élaborer un discours ou des discours sur le passé. À l'inverse, ceux qui privilégient la mémoire peuvent évidemment produire des discours historiques dont la légitimité peut dépasser le cadre limité du groupe qui les ont produits ou pour qui ils ont été produits.

Au même titre qu'il me paraît inutile d'accuser les différences entre histoire et mémoire, il me semble important de souligner que ce débat n'oppose pas, d'un côté, les représentants d'associations, invités à se cantonner dans leur rôle catégoriel, et, de l'autre, les représentants de l'État qui exprimeraient le point de vue d'une histoire « nationale ». Bien au contraire, il s'agit de favoriser ici une circulation libre de la parole entre différents points de vue. Pour ce faire, trois questions ont été sommairement définies pour tenir cette table ronde :

- Quelles sont les revendications, les attentes et les propos des différentes associations représentées aujourd'hui, notamment à l'égard de l'enseignement, et quelle est la réponse des représentants de l'Institution ?
- Quelles singularités les différentes associations veulent-elles promouvoir ? Jusqu'où l'enseignement de l'histoire peut-il aller dans la prise en compte (dont il faut précisément débattre) de l'idée que l'histoire de la guerre d'Algérie ou l'histoire du Maghreb contemporain relèveraient d'une singularité historique radicale ?

- Comment passer de ce qui est de l'ordre de la mémoire, c'est-à-dire de l'expérience ou de la transmission directe ou indirecte de situations vécues (celles des acteurs : parents, anciens combattants...), à quelque chose qui est de l'ordre de l'histoire, qui a vocation à être un enseignement, un savoir partagé et non une manière d'entretenir les seules identités particulières ?

**Hend Sadi :** la question qui est posée au sein de notre association La Maison kabyle de France est la place des identités dans le processus d'intégration en France. On assiste à une négation des identités chez ceux qui prêchent une assimilation ou, à l'inverse, à un repli, en ghetto. Existe-t-il une troisième voie entre ces deux extrêmes ?

Je vais tâcher d'aborder la question de la guerre d'Algérie sous l'angle identitaire et culturel, en limitant mon propos à l'examen de deux textes fondateurs, la *Proclamation* de novembre 1954, à l'occasion du déclenchement de la lutte armée, et la *Plate-forme de la Soummam* de 1956, premier congrès du FLN avant l'indépendance, et qui lui donne sa base idéologique et organique.

Les questions identitaires ont accompagné tout le mouvement national, né au sein de l'immigration en France. Elles se caractérisent, d'une part, par une conception laïque, relativement ouverte et pluraliste, et, d'autre part, par une conception davantage fermée autour du concept de l'arabo-islamisme qui a été relayée par des associations en France. Ce deuxième aspect a eu un impact sur l'immigration en France et a donné lieu à une crise en 1949 puisque toute référence à l'identité berbère a été évacuée. Finalement, ceux qui avaient été appelés les berbéro-matérialistes ont été exclus. D'autres crises secoueront le mouvement national, notamment celle qui précède le déclenchement de la guerre.

La *Proclamation* de novembre 1954 prône l'indépendance nationale et, sur le plan international, privilégie l'appui diplomatique aux « frères arabo-musulmans ». Ce mouvement a pour objet « la restauration d'un État algérien souverain, démocratique et social dans le cadre des principes islamistes ». Il s'appuie sur le respect de toutes les libertés fondamentales, sans distinction de race et de religion. Sur le plan extérieur, il milite en faveur de la réalisation d'une unité nord-africaine dans son cadre naturel arabo-musulman. En outre, on attend de l'État français une reconnaissance de la nationalité algérienne par une déclaration officielle abrogeant les décrets et les lois faisant de l'Algérie une terre française en déni de l'histoire, de la géographie, de la langue, de la religion et des mœurs du peuple algérien. Il est pourtant également ajouté que les intérêts français, culturels et économiques honnêtement acquis seront respectés ainsi que les personnes et les familles. Tous les Français désirant rester en Algérie auront le choix entre leur nationalité – et seront de ce fait considérés comme des étrangers vis-à-vis des lois en vigueur – ou opteront pour la nationalité algérienne et, dans ce cas, seront considérés comme tels en droits et en devoirs. On peut retenir de cette déclaration à la fois le caractère arabo-musulman affirmé mais aussi le respect des libertés fondamentales et le respect de la minorité européenne ainsi que le caractère non discriminatoire.

La *Plate-forme de la Soummam* est un texte plus élaboré, puisqu'il intervient après deux années de lutte et qu'il réunit la plupart des dirigeants régionaux du FLN. Ce texte précise que l'union des Algériens se réalise dans la lutte anti-coloniale. Son point majeur, qui marque une différence par rapport à la *Proclamation* de novembre 1954, est la position vis-à-vis de l'islam. C'est une lutte nationale pour détruire le régime anarchique de la colonisation et non une guerre religieuse. C'est une marche en avant dans le sens historique de l'humanité et non un retour vers le féodalisme. C'est enfin la lutte pour la renaissance d'un État algérien sous la forme d'une république démocratique et sociale et non la restauration d'une monarchie ou d'une théocratie révolue.

Ces dimensions identitaires et culturelles sont assumées de manière différente à travers ces deux textes. On assiste à une version plutôt laïque de ces courants et à une sorte de panachage des deux textes, sans souci de synthèse.

La référence à la guerre d'Algérie fait partie des préoccupations des jeunes dans la recherche de leurs référents identitaires dans le cadre de leur intégration dans la société française. Faut-il se détacher complètement de son histoire ou bien tâcher de l'assumer et de quelle façon ?

**Henry Rouso** : de quelle tendance vous réclamez-vous ?

**Hend Sadi** : nous essayons de montrer que ces luttes de libération nationale ne constituent pas le rejet de principes républicains mais qu'elles s'en inspirent. Elles ne s'opposent donc pas au principe d'intégration. Leurs positions laïques leur ont d'ailleurs valu les critiques de la part de certains pays arabes.

**Henry Rouso** : vous plaidez donc pour une meilleure analyse des différentes tendances au sein du FLN.

**Hend Sadi** : aujourd'hui, un certain courant consiste à dire que l'islamisation serait le parachèvement du processus de décolonisation. Or, les éléments moteurs du mouvement national algérien ne se situent pas du tout dans cette perspective.

**Mehdi Lallaoui** : l'association Au nom de la mémoire a été fondée en 1990 par un groupe d'amis dans le but de porter un certain nombre d'histoires et d'événements qui nous aide à comprendre le présent. Cette association regroupait, de façon non communautaire, des beurs issus de l'immigration, dont certains étaient des enfants de manifestants du 17 Octobre 1961 et des citoyens « Français de souche » qui ont voulu participer à la construction d'une histoire et notamment celle, partiellement occultée, du colonialisme.

En 1990, il nous fallait préparer le trentième anniversaire des événements du 17 Octobre 1961 qui ont été évoqués par plusieurs intervenants, dont M. le ministre. Néanmoins, nous pensons que le quarantième anniversaire devrait être la dernière commémoration. En effet, nous ne pouvons pas éternellement porter cette histoire collective et douloureuse. Nous le ferons tant que les plus hautes autorités de l'État n'auront pas fait de déclarations officielles sur cette histoire.

La première action autour du 17 Octobre 1961 a été menée pour la première fois en 1983, lors de la « marche des beurs » contre le racisme et l'inégalité des droits. À cette occasion, nous avons inauguré une séquence commémorative pour rappeler que les exigences d'égalité s'attachaient aux exigences de vérité. En 1991, nous avons lancé une opération autour du trentième anniversaire du 17 Octobre 1961, dans le but de donner des instruments. En effet, en tant que simples citoyens, il nous semblait important de donner un droit au chapitre à cette histoire douloureuse et occultée. Celle-ci ne doit pas être portée exclusivement par les médias mais doit être appropriée par la population pour ne pas rester dans le domaine du fantasme, du mensonge ou de l'occultation. De ce point de vue, le fait d'annoncer la mort de 150 000 Harkis est un non-sens.

Notre travail sur les événements du 17 Octobre 1961 a été très prudent car nous n'avions pas accès aux archives. Nous avons pourtant été reçus au ministère de l'Intérieur afin d'obtenir des éléments de compréhension pour pouvoir réaliser un film. Le conseiller du ministre avait travaillé à *Témoignage chrétien*, dont le rédacteur en chef de l'époque, Hervé Bourges, avait publié un article remarquable sur les massacres du 17 Octobre 1961. Ce conseiller du ministre a finalement avancé un « refus de la préfecture de police de Paris ».

Ces histoires du passé nous permettent non seulement d'apporter des connaissances aux jeunes de la société mais aussi de combattre le racisme. Beaucoup de jeunes vivent le racisme latent de la société française en période de crise économique. Au début des années 1990, la montée du Front national et le racisme anti-arabe prenaient ses sources dans la guerre d'Algérie. Les non-dits coloniaux en général portent en germe le racisme dans la société française. Nous avons réalisé un film, *Le Silence du fleuve*, jamais diffusé par les télévisions françaises.

Avec, au cours des prochains mois, le lancement de trois initiatives majeures (la journée nationale en hommage aux Harkis, le quarantième anniversaire du 11 octobre 1961, le procès du général Aussaresses), il serait opportun que l'Éducation nationale apporte des réponses aux questionnements qui seront suscités. Nous considérons en effet, que la société française ne doit être interpellée ni par les seuls médias, ni par les seules associations.

Nous attendons des paroles fortes pour reconnaître les événements passés. Nous avons travaillé sur les événements du 17 Octobre 1961 et sur les massacres de Rétif, sur lesquels seuls un film et un livre sont parus, dans un souci de vérité. Il nous semble déplacer qu'il revienne à des citoyens de porter ces mémoires douloureuses d'autant que la France a une tradition d'occultation de ce point de vue.

Nous avons besoin de lumière et de vérité sur un certain nombre d'événements, car nous estimons qu'il est anormal que des personnes de 30 ou 40 ans n'aient pas accès à la mémoire de leurs parents. Notre travail consiste à collecter des témoignages oraux et à favoriser la libération de paroles dans les médias. L'Éducation nationale, tout en favorisant la connaissance partagée, se doit d'aborder ces questions.

Je précise que, du 15 au 21 octobre, nous allons mener une multitude d'initiatives pour, enfin, tourner la page du 17 Octobre 1961. En outre, nous publions deux ouvrages qui rendent hommage à deux archivistes qui, contre vents et marées, ont fait passer la vérité avant leur réserve de fonctionnaire.

**Michel Lambart :** Jack Lang a terminé son discours par ces propos : « J'ai décidé de donner à l'une des salles de mon ministère, le nom de salle Mouloud Feraoun – Max Marchand. » Je lui ai proposé d'ajouter : « et de leurs compagnons » puisque ce forfait fit six victimes parmi la vingtaine d'inspecteurs de l'Éducation nationale, responsables des centres sociaux éducatifs dans tous les départements d'Algérie, qui se trouvaient en réunion de travail à Alger le 15 mars 1962.

C'est avec reconnaissance que je salue Henry Rouso car nos relations avec l'Institut d'histoire du temps présent et avec Mme Anne-Marie Pathé sont fructueuses depuis de nombreuses années. Ayant personnellement connu et travaillé avec Mouloud Feraoun, je fus invité par le professeur Charles-Robert Ageron, président du Groupe de recherche sur l'histoire de la décolonisation : conflits coloniaux et post-coloniaux, le 24 novembre 1998, pour apporter ma contribution à la communication de Sylvie Thénault sur *Mouloud Feraoun. Un écrivain dans la guerre d'Algérie* (paru dans notre bulletin *Le Lien*, n° 35, janvier 1999).

Parmi les participants à cette table ronde se trouvent cinq responsables d'associations, ce qui me permet de rappeler que, le 1<sup>er</sup> juillet dernier, nous commémorions, avec celle du chevalier de La Barre, le centenaire de la loi sur les associations, grâce à laquelle nous existons, nous nous réunissons, nous œuvrons pour la défense de la laï cité et des laï cs morts au service de la République.

Qui étaient Max Marchand, Mouloud Feraoun, Marcel Basset, Robert Eymard, Ali Hammoutène, et Salah Ould Aoudia ? Six inspecteurs de l'Éducation nationale chargés du fonctionnement des centres sociaux éducatifs. L'Algérie se composait de départements français où tous les enfants d'origine européenne se trouvaient scolarisés, mais où les trois quarts de ceux dits « indigènes » restaient à la porte des écoles. Situation dénoncée par de nombreux enseignants dont les instituteurs indigènes dans leur journal *La Voix des humbles* mais aussi par certaines autorités académiques. L'écrivain Albert Camus dans ses reportages pour le journal *Alger-Républicain* dont certains figurent dans le volume : *Essais politiques. Actuelles III. Chronique algérienne 1939-1958*, précisait en 1939 : « le résultat, je le résumerai en un chiffre : aujourd'hui, un dixième seulement des enfants kabyles en âge de fréquenter l'école peuvent bénéficier de cet enseignement. Les Kabyles réclament donc des écoles comme ils réclament du pain. Les Kabyles auront plus d'écoles le jour où l'on aura supprimé la barrière artificielle qui sépare l'enseignement européen de l'enseignement indigène. »

Cette fusion de deux enseignements ne fut réalisée qu'en 1949. Les problèmes de sous-scolarisation perdurant, Jacques Soustelle, nommé gouverneur général en 1955, confia à l'ethnologue rescapée des camps de concentration nazis, Germaine Tillion, qui connaissait bien l'Algérie, la création des centres sociaux rattachés au ministère de l'Éducation nationale. Ces structures étaient expérimentées par tous les spécialistes mondiaux de l'éducation de base dans les pays en voie de développement pour lutter contre l'analphabétisme. Ces centres prenaient en charge la population n'ayant jamais fréquenté l'école, afin de lui donner des rudiments de langue française, de langue arabe et de lui fournir un début de formation professionnelle. Ce service s'occupait aussi bien des questions sanitaires et sociales que d'éducation et d'enseignement touchant les enfants, les adolescents, les adultes, dans les milieux les plus défavorisés. Plusieurs centaines de centres, répartis sur tout le territoire suivant une structure académique conférée par le

décret du 30 juillet 1959, étaient placés sous la direction d'un inspecteur d'académie assisté d'inspecteurs chargés de la formation des chefs et des moniteurs.

Ce fut le début d'une collaboration fructueuse entre des hommes de cœur, conscients de l'importance de leur mission, en particulier pour l'inspecteur d'académie Max Marchand et son adjoint Mouloud Feraoun. Le normand Max Marchand, dès sa nomination à Oran, prit tout de suite conscience de la spécificité algérienne et voulut l'intégrer dans le cadre des instructions et programmes officiels. Ses fonctions d'éditeur pédagogique m'amènèrent à répondre à ses objectifs, par la conception et la publication d'ouvrages dont les deux volumes *d'Histoires de France et d'Algérie* cités par Jack Lang. Ces livres proposent une étude diachronique des principaux événements de France et d'Europe sur une page, d'Algérie et du Maghreb sur l'autre. Le même principe a été adopté pour l'ouvrage *Géographies de France et d'Algérie*. Tenant compte du fonctionnement laryngo-pharyngé des arabophones et des berbérophones qui ne correspond pas à l'apprentissage des sons tel que le proposent nos syllabaires, Max Marchand met au point une méthode en français. En 1958, je lui confiais la direction d'une équipe d'enseignants pour réaliser une version adaptée de nos revues pédagogiques, *Le manuel général d'Afrique du Nord pour les instituteurs* et *Le journal des professeurs d'Afrique du Nord pour les collègues*.

Max Marchand, « l'homme de la fraternité », président de la Ligue française de l'enseignement et de la Fédération des œuvres laïques pour l'Algérie dénonçait lucidement la politique du gouvernement. Dès le 9 juillet 1954, à peine quatre mois avant le début du conflit, il déclarait au congrès de la Ligue à Bordeaux : « le respect de la dignité de l'homme n'a jamais été aussi bafoué qu'il l'est en Algérie, et cela dans tous les domaines, dans le domaine religieux, dans le domaine scolaire, politique et social. Savez-vous qu'au point de vue politique, toutes les élections du deuxième Collège sont truquées par ordre de l'administration pour arriver à une caricature de démocratie et de suffrage universel ? Croyez-vous que cela soit respecter la dignité de l'homme ? » Également, au congrès de Lyon, le 18 juillet 1958, deux mois après le putsch : « Chers camarades, celui qui vous parle a vécu les journées du 13 Mai et les autres, et les a vécues avec beaucoup de souffrances. Je voudrais vous rappeler certaines vérités que vous savez. À l'heure actuelle, il y a deux régimes : celui d'Algérie, où n'existe plus aucune liberté fondamentale, et celui de France, où l'on peut encore exprimer librement son point de vue. » Max Marchand fut également actif dans le domaine des lettres. Il collabora avec Gabriel Audisio, Albert Camus, Mohamed Dib, Mouloud Feraoun et Emmanuel Roblès à la revue *Simoun*. Spécialiste d'André Gide, il lui consacra plusieurs ouvrages et se vit décerner en 1957 le Grand Prix littéraire d'Algérie.

Comme Max Marchand, enfant d'une humble famille normande, Mouloud Feraoun fut d'abord berger dans son village de Kabylie avant d'obtenir une bourse pour entrer à l'École normale de Bouzaréa. Enseignant exemplaire, un des premiers autochtones à recevoir en 1952 la direction d'un cours complémentaire, il devint brusquement un écrivain célèbre, malgré son humilité, grâce à Albert Camus et Emmanuel Roblès qui firent éditer au Seuil en 1950 *Le Fils du pauvre*, récit autobiographique, Grand Prix littéraire de la ville d'Alger. Suivirent : *La Terre et le Sang* (1953), *Jours de Kabylie* (1954), *Les chemins qui montent* (1957), *les Poèmes de Si Mohand* (1960). Son *Journal*, commencé le jour du premier anniversaire de la lutte armée s'achève le 14 mars 1962, veille de son assassinat. Il fut publié aussitôt par Emmanuel Roblès, ainsi que *Lettres à ses amis* en 1972. Il donna l'impulsion à ceux que l'on appelle « La génération de 1952 », avec Mohamed Dib, Mouloud Mammeri, Kateb Yacine, dont Jean Dujoux écrit dans sa littérature maghrébine de langue française : « l'homme maghrébin faisait son entrée dans les lettres de langue française, reflet de lui-même et non vu à travers le prisme du colonisateur. » Les quatre autres victimes étaient les inspecteurs Marcel Basset, ancien résistant de la seconde guerre mondiale, Robert Aimard, Ali Hammoutène, qui avait été correspondant du journal *Alger Républicain*, Salah Ould Aoudia, dont le fils, le docteur Jean-Philippe Ould Auoudia, a écrit un ouvrage sur l'assassinat de ces six inspecteurs.

Pourquoi ont-ils été assassinés ? L'armée détentrice du pouvoir a vu dans les centres sociaux éducatifs un organisme qui, contrairement au service d'action sociale (SAS), lui échappait. Très rapidement, les enseignants des centres, symboles du dialogue, de l'entente et de l'avenir entre des Français et des Algériens, deviennent suspects. Dès 1956, la répression s'abat sur le personnel. Arrestations et tortures. Au procès des barricades en décembre 1960, le général Massu affirma : « les centres sociaux intérieurement étaient un peu pourris. » L'Éducation nationale réagira avec l'admirable défense du recteur d'Alger, Laurent Capdecemme. Mais dans cet engrenage fatal, l'Organisation de l'armée secrète (OAS) prendra le relais.

Le 15 mars 1962, Max Marchand avait préparé dans la plus grande discrétion une réunion générale des inspecteurs des centres sociaux éducatifs de tous les départements d'Algérie, au siège, dans les bâtiments de Château-Royal à El Biar sur les hauteurs d'Alger. À onze heures, deux individus armés font irruption dans la salle de travail où se tenaient une vingtaine d'inspecteurs et, sous prétexte d'un contrôle d'identité avant un enregistrement pour la radio, l'un d'eux appelle dans l'ordre alphabétique : Aimard, Basset, Ferraoun, Hammoutène, Marchand, Ould Aoudia, Petitbon, (ce dernier étant absent), leur demande leur carte et les fait sortir. Quelques instants s'écoulent et les armes automatiques crépitent, les corps des six inspecteurs, affreusement mutilés s'effondrent les uns sur les autres. Selon l'instruction n° 29 du général Raoul Salan, chef suprême de l'OAS et sous les ordres du lieutenant déserteur du 1<sup>er</sup> REP, Roger Degueudre, un commando Delta (cinq hommes dans deux véhicules, quatre mitraillettes, deux fusils-mitrailleurs, un tir nourri, 109 douilles récupérées) vient de commettre le plus inutile des crimes en assassinant ces six hommes sans défense (trois Français, trois Algériens). Ces victimes, à quatre jours des accords d'Évian, continuaient pourtant contre vents et marées leur œuvre d'éducation et de formation. Le ministre de l'Éducation nationale, Lucien Paye, se rendit à leurs obsèques à Alger dans des conditions difficiles et salua ces six hommes « tombés au champ d'honneur de leur travail ».

Malgré ses lacunes, l'enseignement en Algérie fut une œuvre de qualité et nous souhaitons qu'elle demeure dans les mémoires. Nous publierons d'ici à la fin de l'année un ouvrage sur *L'École en Algérie de 1830 à 1962*. Après avoir traité d'« éducation et citoyenneté » en mars 2001 (compte rendu dans notre bulletin *Le Lien* n° 42, juin 2001), notre prochain colloque annuel se tiendra à Paris le 17 mars 2002 sur le thème : « il y a quarante ans, la guerre d'Algérie », avec Benjamin Stora et Gilles Manceron.

Le gouvernement ayant reconnu que la période du 1<sup>er</sup> novembre 1954 au 19 mars 1962 était celle de la guerre d'Algérie, nous demandons que la mention « Morts pour la France » soit attribuée à ces six inspecteurs et je remercie très chaleureusement Jack Lang d'officialiser la reconnaissance du ministère de l'Éducation nationale en donnant le nom de « Max Marchand, Mouloud Feraoun et leurs compagnons » à une salle de son ministère.

**Georges Morin** : l'association Coup de soleil est née en 1985, entre amis pieds-noirs, juifs et musulmans d'Algérie pour tenter de lutter contre le racisme à l'encontre des Maghrébins que nous sentions monter dans la société française. En tant qu'originaires du Maghreb, nous pensions pouvoir développer un anti-racisme assez original, à la fois très positif et très pédagogique. Nous voulions interpellier la société française en l'interrogeant sur ses peurs et en lui montrant ce que les gens venant du Maghreb, quelle que soit leur origine, avaient apporté à sa culture. Notre effort portait à la fois sur la convivialité, l'information et la culture.

Nous avons multiplié les débats sur la mémoire car la mixité de notre association – personnes originaires du Maroc, d'Algérie et de Tunisie, chrétiens, juifs et musulmans – est porteuse de mémoires antagonistes. À l'intérieur même de ces catégories, il existe d'autres mémoires antagonistes. Nous considérons que rien ne peut marcher si l'on ne met pas tout sur la table, quelles que soient les douleurs que cela peut procurer. Nous sommes fiers que notre association soit l'un des rares endroits où des fils de Harkis peuvent rencontrer des fils de maquisards FLN ou des fils de militants de l'OAS. Bien entendu, ces relations sont possibles dès lors que chacun a le respect de l'autre.

Un autre facteur de réussite est le développement de la connaissance. Aussi, nous multiplions les occasions pour qu'autour de débats, on puisse parler librement d'un événement particulier avec différents acteurs. Par exemple, chaque année, à Paris, nous présentons, dans le cadre du Maghreb des livres, l'ensemble de la production littéraire maghrébine ou française sur le Maghreb. Cette année, nous organisons une table ronde sur le 17 Octobre 1961 qui sera également l'occasion de parler des Harkis et de tous les événements historiques pouvant être présentés de façon à ce que chacun puisse prendre conscience qu'au-delà de ses propres mémoires, les mémoires des autres sont tout autant respectables. Je précise que lors de ces débats, nous invitons un grand témoin et que nous avons consacré l'une de nos dernières soirées à Germaine Tillion. Le compte rendu de cette conférence est disponible.

**Jean-Jacques Gonzalez :** l'association Mémoire de la Méditerranée a été créée l'année dernière en réaction à un certain discours ambiant qui, selon les fondateurs de l'association, « instrumentalisait » les cultures. Ce discours vise à présenter plusieurs catégories, les Arabes, les Berbères, les Musulmans ou encore les Juifs, qui se rencontrent, avec ou sans violence, mais qui restent étanches et séparées. Nous estimons que cette vision ne correspond pas à la réalité et que ces cultures que l'on oppose ont un foyer commun : le bassin occidental de la Méditerranée. C'est pour cette raison que notre association s'intitule, Mémoire – au singulier – de la Méditerranée.

Cette mémoire repose sur la rencontre de plusieurs vecteurs culturels qui a élaboré une expérience commune qui, elle-même, a déterminé les uns et les autres autour d'une civilisation commune. De la même manière que l'Europe a été déterminée par l'influence arabo-islamique, le Maghreb a été déterminé par l'expérience européenne. Dans cette perspective, nous allons organiser un colloque, le 14 novembre prochain, sur « l'interpénétration des cultures dans le bassin occidental de la Méditerranée. »

Pour revenir au thème de cette université d'été, on peut d'abord se demander pourquoi se pose la question de l'enseignement du Maghreb contemporain. La réponse tient sûrement au fait que la France et le Maghreb ont un passé commun problématique. Enseigner le Maghreb contemporain revient à surmonter les obstacles issus de ce passé commun. Selon certaines estimations, sept millions de personnes sont, en France, touchées de près ou de loin par une expérience maghrébine : les immigrés, les appelés, les Pieds-noirs, leurs enfants... Cela signifie que les élèves n'arrivent pas vierges devant cet enseignement. Dès lors, se pose la question de la formation des enseignants.

Si la mémoire peut apparaître comme un obstacle à l'histoire, l'inverse est également vrai. La mémoire peut, elle aussi, être colonisée par l'histoire, dès lors que l'histoire officielle impose des significations et interdit un certain nombre de mémoires, comme celle des Harkis ou des Pieds-noirs qui « n'avaient pas raison » du point de vue de l'histoire. Par conséquent, la remise à jour de cette mémoire peut faire progresser la question de l'histoire.

Pour conclure, nous pensons qu'il est tout à fait utile que le passé commun aux peuples de la Méditerranée occidentale soit enseigné pour bien montrer cette vérité historique qui consiste à dire que les jeunes générations ne sont pas des pièces rapportées, juxtaposées les unes par rapport aux autres, mais qu'elles ont une expérience commune qu'il s'agit de mettre à jour. En tant qu'enseignant de philosophie, je constate la surprise de mes élèves lorsque je leur dis que Jésus est un personnage du Coran. Cet étonnement est le résultat de l'idéologie ambiante qui vise à tout séparer et à instrumentaliser. C'est bien l'objet de notre association que de mettre à jour ce foyer commun.

**Henry Rousso :** j'ai l'impression, en vous écoutant tous, que l'on peut, de façon schématique, distinguer deux types d'associations. En dehors de l'association Les Amis de Max Marchand dont l'action est tournée vers le rappel du souvenir d'hommes et d'événements oubliés et s'inscrit clairement dans le registre du souvenir, certaines associations sont tournées vers la question de l'identité ou le dialogue entre cultures différentes. D'autres encore sont tournées vers une histoire alternative, en ayant la volonté de proposer un autre récit historique.

**Dominique Borne :** la mémoire dont l'État s'occupe, et dont les ministres parlent, n'est pas nécessairement celle que les enseignants doivent enseigner dans les classes. Qu'un ministre juge utile de commémorer tel ou tel événement ne signifie pas pour autant qu'il enjoint aux enseignants de l'enseigner. Le ministre se situe dans le registre de la mémoire. Le politique intègre alors des mémoires particulières dans le patrimoine national : la fonction du politique est de légitimer les mémoires. Mais la fonction de l'enseignant est différente. D'une part, parce que le temps de l'enseignant n'est pas le temps du ministre ou le temps politique. Il n'est pas non plus le temps de la course à la commémoration. Serait-il d'ailleurs possible de donner satisfaction à tous ceux qui, au nom d'une communauté, demandent à exister dans et par l'école ? On ne peut pas occuper le temps de l'enseignement par la commémoration, car le temps de l'enseignement n'est pas seulement celui de l'événement et de la commémoration des événements. Pour comprendre le Maghreb du X<sup>e</sup> siècle, le temps court, celui de l'actualité ne suffit pas. Mais quand on inscrit au programme de la

classe de seconde « La Méditerranée au XII<sup>e</sup> siècle », on se situe dans le temps long, le temps réel de l'explication et des réponses de fond dont les élèves ont besoin.

D'autre part, l'accueil critique des mémoires dans l'enseignement de l'histoire est aujourd'hui plus facile qu'il y a quelques années. Quand la très grande majorité du corps enseignant partageait l'espoir d'un progrès continu de l'humanité et que les professeurs étaient donc portés par un « sens » de l'histoire, il n'y avait guère alors de place pour les vaincus. Les temps ont changé, les professeurs ont réappris le singulier et la contingence. Ils sont dorénavant prêts à faire place aux différentes mémoires. Si le savoir enseigné est partagé par tous, les identités peuvent trouver des repères dans la culture commune. Pour paraphraser Paul Ricoeur, l'histoire peut alors soigner les mémoires blessées.

**Un professeur des écoles :** il y a deux ans, j'ai participé à l'université d'été de Toulouse, au cours de laquelle il avait été dit qu'il fallait éviter deux dérives : une mémoire qui oublie et une histoire qui tue la mémoire. Je crois que le rôle de l'enseignement tient dans cette formule. Des médiations sont souvent nécessaires pour éviter le caractère tranchant de l'histoire. De ce point de vue, la littérature – ou l'inscription d'extraits littéraires dans les livres d'histoire – permet de dépasser ces difficultés.

**Laurent Wirth :** il me semble avoir compris dans l'intervention de Mehdi Lallaoui que les événements du 17 Octobre 1961 seraient occultés par les enseignants. Si les problèmes de l'ouverture des archives de la préfecture de Police sont indéniables, le fait de parler d'une occultation sur ces événements de la part des enseignants me semble être une contre-vérité. Le ministre, dans son discours, a d'ailleurs rappelé que ces épisodes étaient relatés dans les manuels et même traités dans le cadre du programme.

**Mehdi Lallaoui :** ce ne sont pas mes propos. Néanmoins, l'inscription des événements du 17 Octobre 1961 dans les manuels scolaires ne date que d'une dizaine d'années.

**Dominique Borne :** non, une vingtaine d'années.

**Mehdi Lallaoui :** Pour ma part, je suis contre les mémoires officielles et l'histoire officieuse. Je n'accuse pas le corps enseignant, d'autant que je suis moi-même un ancien enseignant. Néanmoins, j'estime qu'un certain nombre d'événements ne doivent pas être portés de façon spectaculaire par les médias et qu'il est dommageable qu'il revienne aux associations de rappeler ces événements occultés.

Par exemple, si vous aviez connaissance des exécutions de soldats français en 1917, il a fallu que le premier ministre fasse une déclaration pour que tous, semble-t-il, redécouvrent ces événements. De plus, je considère que le meilleur travail sur le rôle des tirailleurs coloniaux a été réalisé par une association.

En tout honnêteté, l'histoire du 17 Octobre 1961, pour la plus grande part des enseignants et de la population française, était complètement inconnue jusqu'à ce que le ministre de l'Éducation nationale de l'époque, Lionel Jospin, inaugure en 1991 une exposition sur cet événement et souligne le besoin de le porter au sein du corps enseignant.

Par ailleurs, sur d'autres événements que nous devons porter collectivement, il est choquant de constater qu'aucun film n'a été tourné sur les massacres de Rétif en dehors de celui réalisé par notre association. En outre, lors du cinquantième anniversaire du débarquement en Provence, il a fallu, dans l'urgence, rappeler le rôle des Sénégalais et des Maghrébins dans cet épisode et inviter quelques anciens combattants. Enfin, il n'est pas normal que la société, et la presse en particulier, découvrent le rôle des tirailleurs sénégalais lors du quatre-vingtième anniversaire de l'Armistice de 1918 et ne

rendent honneur au dernier tirailleur sénégalais qu'à cette occasion. Je n'interpelle pas l'Éducation nationale mais l'ensemble des citoyens à porter un certain nombre d'événements.

**Un professeur** : je suis enseignant depuis une trentaine d'années et, pour ma part, je commence mes cours sur le bilan de seconde guerre mondiale en disant qu'alors que Paris danse sur la musique de Glenn Miller, Rétif connaît des événements dramatiques. L'occultation de ces événements de la part des enseignants est un fantasme. Le fait que la presse s'en saisisse au moment des commémorations ou que le ministère des Anciens Combattants ait la mémoire courte n'est pas le problème de l'Éducation nationale.

**Sylvie Thénault** : je suis très choquée par les raisonnements communautaires qui émergent au sein des associations. Les individus sont définis comme étant fils de Harkis, fils de Pieds-noirs, fils de musulmans ou fils de juifs. Cette conception de la société me semble erronée car les individus ont une culture et une conscience politiques avec des valeurs qui transcendent ces communautés. Il est d'autant plus choquant de constater que ces communautés sont, le plus souvent, définies sur un critère religieux.

Dès lors, on comprend bien pourquoi l'école, qui ne rassemble pas des communautés sur des critères religieux, est imperméable à vos discours. Cette parole communautaire enferme les individus, dès leur naissance, dans une catégorie. Et, les enseignants se heurtent à la montée du communautarisme dans la société.

Concernant le rôle de l'école et de l'opinion publique, si l'école n'est pas la seule à transmettre un savoir et des connaissances, nous savons bien que, sur une idée, les médias – et la télévision en particulier – ont un poids bien plus important que le discours des enseignants. Aussi, on ne peut pas faire un faux procès à l'école car il faut distinguer le fait d'enseigner quelque chose et le fait que l'opinion publique le reçoive.

**Sophie Ernst** : il me semble important de distinguer le registre de la commémoration de celui de l'enseignement. Il est manifeste que certains événements ont fait l'objet d'une occultation ou plutôt d'une méconnaissance de la part d'une partie de la population. Dès lors, il est normal que des personnes se regroupent, autour de communautés, pour constituer une force de revendication et de dénonciation lorsqu'une vérité n'est pas reconnue dans l'espace public, sachant en outre que la société française est marquée par la culture très conflictuelle du citoyen qui s'oppose à l'État. Toutefois, concernant l'histoire de la seconde guerre mondiale, on est passé de l'occultation à l'overdose d'informations de la part des médias, ce qui conduit à saturer le champ public et suscite des réactions extrêmes de la part des élèves.

Charles Taylor, analyste politique canadien, fait remarquer que les nations occidentales sont confrontées à la question des commémorations négatives. Nous sommes habitués à fonder des identités sur des histoires héroïques avant, progressivement, dans un souci de vérité, de prendre en compte des événements qui sont des hontes, pour l'humanisme et pour la nation française, sans pour autant savoir comment les traiter. Il est intéressant de constater que ces commémorations sont célébrées sur le mode de la repentance, de la dénonciation, de l'indignation ou de l'identification larmoyante aux victimes. D'autres formes de commémorations doivent être trouvées. Dans le registre de l'enseignement, à tout le moins, si l'on emprunte cette forme de commémoration négative dans tout ce qu'elle a déjà de pathologique, alors on ne s'en sort pas.

**Henry Rousso** : pour aller dans votre sens, la commémoration de la rafle du Vél' d'Hiv' est un exemple éclatant de commémoration négative dans l'histoire de France. Pour la première fois, on a commémoré, dans des conditions très officielles, un crime commis par l'État. Il est clair que nombre de débats actuels autour de la guerre d'Algérie semblent indiquer une volonté similaire.

**Rachid Azzouz** : en préalable, je précise que je parle aujourd'hui en mon nom, en tant qu'historien et citoyen, et non au nom du ministère. En 1978, Pierre Nora disait déjà que l'histoire s'écrit désormais sous la pression des mémoires collectives. Autour de cette table, si les associations portent le souvenir ou luttent contre le racisme, qui sont des objectifs pieux, il faut rappeler que les historiens se situent dans un registre différent. D'abord, si la mémoire et l'histoire peuvent parfois cohabiter, il faut que l'histoire « passe ». Henry Rouso a écrit qu'il faut éviter que le devoir de mémoire ne devienne une militance d'inquisition rétroactive. Il faut cesser d'instrumentaliser l'histoire au nom de la mémoire et laisser l'historien travailler sereinement. Si l'historien peut partir de la mémoire et s'en nourrir, il doit aussi prendre la distance nécessaire.

Ensuite, s'agissant du communautarisme, j'estime qu'il s'agit d'un chiffon rouge agité par une partie de la classe politique à propos de l'insécurité ou de l'effet de gang. Je ne pense pas que la situation soit si dramatique, d'autant que ce communautarisme va diminuer. En effet, là où passe l'histoire — et le professeur d'histoire doit expliquer l'histoire aux élèves — le communautarisme recule.

**Sophie Ernst** : j'aimerais insister sur le communautarisme. S'agissant de l'expérience juive, s'il était important pour les associations juives que le génocide soit reconnu. Ce n'est pas seulement pour que les juifs et leurs enfants puissent disposer de repère, mais aussi pour que ces événements, reconnus dans l'espace collectif national, soient enseignés par des non-juifs, pour, d'une certaine façon, être « délestés » de cette histoire. Quand une commémoration est organisée et qu'un récit commun est partagé, les communautés ne se sentent plus obligées de porter seules cette histoire. Dès lors, elles commencent à s'intéresser à l'histoire des autres et à s'approprier des objets qui ne sont pas de leur culture d'origine.

**Maryse Ledibel** : j'ai l'impression que les enseignants présents aujourd'hui sont déjà d'avance, convaincus de l'importance de traiter de certains sujets et événements. Je ne suis pas persuadée qu'il en soit de même pour les professeurs des écoles et les enseignants en formation continue que je rencontre lors des formations que j'organise à l'Iufm Nord-Pas-de-Calais.

Par exemple, le premier thème d'un stage « bassin » de remise à niveau portait sur la connaissance des élèves musulmans et de leur famille. Après discussion, le sujet à traiter est devenu « connaissance des élèves non européens et de leur famille » puis « connaissance des élèves issus des immigrations et de leur famille. » En fait, l'intitulé du stage qui a finalement été proposé aux jeunes enseignants était « connaissance de la diversité des élèves et de leur famille », sujet qui se gardait de parler de diversité culturelle ou ethnique. Par ce biais, les enseignants ont eu tendance à assimiler les élèves maghrébins aux phénomènes de violence, de délinquance ou de démission de parents, sans lien avec la connaissance de la guerre d'Algérie et sans cohérence avec le parcours des familles. Un véritable chantier doit être ouvert dans l'Éducation nationale pour réagir sur cette situation.

**Georges Morin** : comme Mehdi Lallaoui, je ne suis pas certain que l'ensemble des professeurs aborde les événements de Rétif. En tout état de cause, il faut constater que l'opinion publique a besoin de grands événements médiatiques pour prendre conscience de certains faits, ce qui ne signifie pas que le travail des enseignants est inutile. Par ailleurs, j'estime qu'il ne faut pas avoir une vision idyllique des gens en pensant qu'ils parviennent à dépasser leur communauté. Nous ne pouvons reprocher à un jeune de se fondre dans le communautarisme car, même si ces parents ne le lui rappellent pas, la société se charge de rappeler à un fils de Harkis qu'il est fils de Harkis. Notre association, en faisant en sorte que toutes les mémoires s'expriment, cherche à promouvoir les échanges de mémoire, à faire constater des mémoires communes, pour progresser.

**Un professeur** : il nous est demandé de réagir à une mémoire ou à une morale émotionnelle. Notre métier consiste parfois à bien distinguer l'agresseur et l'agressé dans un souci moral qui n'a pourtant rien à voir avec la morale. Aussi, il est important pour nous de rétablir l'histoire comme un ensemble de faits qui se sont déroulés, en tâchant de donner de la distance aux élèves – sachant que les médias les renvoient à des problèmes immédiatement moraux – pour retrouver ensuite une vision morale d'ensemble.

**Hend Sadi** : l'impossibilité de commémorer toutes les dates et de prendre en compte toutes les identités n'est pas un argument qui me semble convaincant. Lorsque l'on enseigne l'histoire, des choix sont opérés et il faut pouvoir apporter des justifications en référence à des valeurs qui fondent la société. Le sentiment d'une montée du communautarisme traduit peut-être une évolution de la société qu'il convient de prendre en compte dans le champ de l'histoire. Aussi, l'enseignement de l'histoire doit s'adapter à la demande sociale. De la même façon que la laï cité a suscité beaucoup de débats et que le problème n'a pas été tranché par Voltaire, le débat actuel doit trouver des réponses actuelles.

**Dominique Borne** : il est nécessaire de rappeler les conditions de l'enseignement de l'histoire. Le programme couvre une période allant de la préhistoire à l'histoire contemporaine. Les professeurs disposent de peu de temps, une heure environ au collège, une à deux heures selon les séries au lycée. Par conséquent, faire constamment référence à l'actualité ne permettrait pas de donner une culture historique suffisante. S'agissant par exemple des mutineries de 1917, personne ne peut affirmer qu'il est « obligatoire » d'en parler. Tout dépend de l'orientation d'ensemble du cours. L'essentiel est de donner une intelligibilité : les mutineries permettent de faire comprendre l'inhumanité de la guerre. Concernant les événements d'Octobre 1961, l'important est de faire comprendre que la guerre d'Algérie se déroule aussi en France et que, en France comme en Algérie, les forces de l'ordre ont eu souvent recours à des méthodes expéditives, d'autres événements permettant aussi de le montrer. Le professeur d'histoire, rappelons-le, est libre de l'organisation de son enseignement. Il n'existe pas de corpus de dates obligatoires pour l'enseignement. Le temps de l'histoire est long. Ce n'est pas le temps des médias.

Les associations jouent leur rôle et ce rôle est nécessaire. Mais, si leurs demandes au politique font partie du jeu de la démocratie, elles ne peuvent pour autant dicter à l'école les contenus de ce qu'il faudrait enseigner. L'enseignement de l'histoire risquerait alors de juxtaposer des bribes désaccordées de mémoire, alors qu'il doit construire le savoir partagé par tous.

**Henry Rouso** : Je réagis aux propos de Mehdi Lallaoui. La « dénonciation d'une occultation » – un pur fantasme aujourd'hui si on pense à la guerre d'Algérie – ne relève pas seulement d'une angélique posture morale, mais ressortit à un répertoire politique. Dénoncer une occultation est un moyen d'exister politiquement et de se faire entendre. Le jour où l'occultation est levée, l'action d'associations qui luttent pour le « devoir de mémoire » risque de n'avoir plus de raison d'être, d'où la nécessité de trouver sans cesse de nouveaux « tabous ».

En outre, certaines associations (dont la vôtre) font la promotion exclusive d'une certaine forme d'histoire qui est toujours, avec le rappel du 17 Octobre 1961 ou les mutineries de 1917, l'histoire des seuls crimes de l'État. Pourquoi pas ? Mais que diriez-vous d'un enseignant qui limiterait son programme ou d'une association qui limiterait son action aux seuls crimes du communisme ?

De plus, qu'entendez-vous par « histoire officielle », celle que vous dénoncez dans votre répertoire politique ? L'histoire officielle a existé en Union soviétique, en Chine, et elle existe encore dans beaucoup de pays aujourd'hui, notamment en Algérie. Mais en France ? De qui s'agit-il ? De quelles institutions ? Suivant quelles procédures ? Vous ne pouvez impunément proférer des accusations sans les étayer.

**Medhi Lallaoui** : Je me dois de répondre. L'histoire n'est pas neutre. Le présent est politique. J'ai pour ma part l'honneur de me servir de l'histoire pour défendre non pas la vérité historique mais l'idée de justice. Je dénonce un certain nombre d'occultations car, à l'école de la République, le souci de justice m'a été enseigné. Le fait que ma mémoire ne soit pas à égalité avec celle des Corses, des Bretons ou des Auvergnats me semble problématique, en tant que citoyen de ce pays. C'est un choix politique de dire à certains moments que les victimes de Rétif sont au nombre de cent-trois et que l'on ignore le nombre de victimes musulmanes. Poser ce genre de problème permet également de poser la question politique du racisme en France, de la citoyenneté et de la démocratie. S'agissant de l'accès aux archives, la République est-elle la même pour tous ? Ou bien certaines personnes, grâce à leurs titres universitaires, ont-elles droit d'accéder aux archives et de les interpréter alors que d'autres s'en voient refuser l'accès car leur démarche est perçue comme politique ? Il est clair que le travail de lutte contre le racisme de la part des associations a un but politique. Pour l'atteindre, il est nécessaire de se servir de l'histoire.

**Un auditeur** : qu'est-ce que « l'histoire officielle » ?

**Medhi Lallaoui** : l'histoire officielle consiste par exemple à refuser l'accès aux archives à des personnes qui ont pourtant fait leur preuve.

**Sophie Ernst** : si un professeur se positionne de la sorte, il risque de provoquer les élèves maghrébins et de les transformer en victimes d'une occultation de la part de l'État, ce qui serait le pire service à leur rendre. À l'inverse, les enseignants doivent pouvoir exercer leur métier sereinement, passer du registre de la subversion à un régime d'enseignement sur le temps, pour retrouver la morale et pas le moralisme.

Je vous signale que l'Institut national de recherche pédagogique (INRP) souhaite offrir, sur l'internet, un forum de réflexions, de discussions et de partages d'expériences. Dans ce cadre, il est important que les enseignants puissent apporter leur contribution et décrire les difficultés et succès rencontrés en classe.

**Alain Seksig** : au cabinet de Jack Lang, où je suis conseiller technique, nous croyons à la légitimité des associations. C'est d'ailleurs le sens de leur présence à cette université d'été. D'ailleurs, les pouvoirs publics aident depuis plusieurs années certaines d'entre elles ici présentes.

Dès lors, il est possible de faire la part entre occultation et méconnaissance. Beaucoup de personnes peuvent ne pas connaître certains événements historiques dont nous avons parlé. Pour autant, l'Éducation nationale n'organise pas cette méconnaissance. L'occultation serait le résultat d'une méconnaissance délibérément organisée, ce qui n'est pas le cas. Gardons le terme d'« occultation » pour ce qui mérite d'être désigné de la sorte.

**Un professeur** : j'aimerais parler du poids des commémorations. Je suis intervenu dans le cadre du CL<sup>e</sup> Anniversaire de l'abolition de l'esclavage, sujet sur lequel j'avais travaillé en tant qu'étudiant. J'ai constaté à cette occasion qu'un certain nombre de noms étaient ignorés. Il convient de rappeler que les commémorations officielles permettent aux chercheurs de percevoir des subventions, de relancer des débats et, à certains historiens, de prendre position. D'autre part, cette commémoration a permis d'aborder la question de l'indépendance haïtienne, dont l'importance au niveau mondial est considérable, et de faire en sorte qu'elle soit désormais inscrite dans les programmes.

**Olivier Magnien** : je voudrais revenir sur le nécessaire apaisement autour de certains pans de mémoire douloureux. Cette question est au centre de notre intérêt actuel dans la mesure où la

Fédération des œuvres laïques, dont je m'occupe en Seine-Saint-Denis, travaille sur une exposition éducative autour du 17 Octobre 1961. Les textes que nous avons élaborés sont très dénonciateurs et nous risquons de tomber dans l'émotif. Je suppose que certains enseignants sont confrontés à ce type de situations lorsque les faits relatés parlent d'eux-mêmes. Une des réponses à apporter consiste à souligner le fait que, par exemple, certains policiers ont fait savoir leur opposition à la répression policière ou que certains militaires ont refusé la torture ou encore que des députés ont souhaité une commission d'enquête sur ces événements. Lorsque l'on enseigne cette histoire, des solutions sont à trouver pour éviter un marquage trop net entre l'opresseur et l'opprimé.